

Le mois de novembre va se terminer à nouveau avec un excédent de température de presque 1,8°C en moyenne, +1,6°C sur les minimales et +1,9°C sur les maximales. Néanmoins la baisse des températures observées sur l'ensemble du mois se poursuit très progressivement sur les maximales comme sur les minimales, ce qui est un bon point. Nous sommes proches des normales de saison sur cette dernière semaine, et nous devrions même passer en dessous des normales pour les jours à venir. Avec 65 mm à Beauvais ce mois de novembre aura été légèrement plus pluvieux que la normale (+10% soit 6 mm).

L'hiver continue de s'installer progressivement. Hormis le sujet altises sur colzas, les questions ravageurs sont désormais derrière nous pour cette fin d'année (voir message précédent pour le dernier point pucerons sur céréales). Les applications de propyzamide sur colza sont à réaliser, et c'est désormais le moment de faire les pesées de matière verte pour bénéficier d'économies d'azote quand c'est possible.

COLZA

Terminer le suivi altises

Les éclosions des principales pontes d'altises sont désormais effectives avec même des larves au 3eme stade larvaire. L'évaluation des niveaux d'attaque est assez facile cette année car les températures élevées ont regroupé les dates d'éclosions. On peut donc considérer que l'essentiel des larves est présent actuellement. Normalement les tests berlèses ont été réalisées la semaine dernière ou semaine précédente pour évaluer au mieux les niveaux d'infestation. Terminer désormais les interventions dans les parcelles qui le justifient : en dessous de 2 à 3 larves par pieds, risque faible, au-dessus de 5 larves par pied, risque élevé. Entre deux c'est en fonction de la vigueur du colza et de sa capacité à tolérer l'attaque. Vous trouverez une grille d'évaluation sur le site de TerreInnovia (<https://www.terresinovia.fr>) pour aider à la décision. On peut estimer qu'environ 60% des parcelles est à risque faible, 30% à risque moyen supportable par de beaux colzas, et 10% à risque fort.

Il est important de traiter les parcelles au-delà des seuils compte tenu de la nuisibilité potentielle de ce ravageur, surtout sur les colzas les moins robustes. MAIS compte tenu de la forte nuisibilité de ce ravageur, il est tout aussi important de NE PAS traiter les parcelles qui ne sont pas au seuil. En effet, ces parcelles bénéficient probablement de l'efficacité des processus de régulations naturels par les auxiliaires et il est important de les préserver faute de quoi les attaques auront tendance à augmenter année après année. Il faudra ensuite les contrôler avec des produits très partiellement efficaces, et même de moins en moins efficaces sur des populations de plus en plus résistantes. Systématiser des insecticides sur colza, c'est le meilleur moyen de répéter l'histoire, et de compromettre la pérennité de la culture dans la rotation pendant plusieurs années le temps que la nature remette les choses en place !

Pesées matière verte simple et très rentable

Avec les gelées qui s'annoncent, les défoliations vont s'accroître. C'est le moment de réaliser les pesées de matière verte pour estimer l'azote absorbé à ce jour. En effet même en cas de défoliation hivernales importante, environ la moitié de l'azote contenu dans les feuilles disparaissent est encore utilisable par la culture. Dans le contexte tendu du dossier azote, c'est d'autant plus important et c'est plus utile que de faire un reliquat peu judicieux sur des colzas normalement ou fortement développés qui ont de toute façon presque tout absorbé. Une quantité

de matière verte de 0,3 kg/m² en plus ou en moins aujourd'hui c'est une vingtaine d'unités d'azote à mettre en plus ou en moins au printemps.

La méthode :

Sur 1 m² prélever les pieds de colza en coupant les plantes au raz du collet ainsi que les feuilles éventuellement tombées au sol, et peser sur une simple balance de cuisine. Intervenir sur végétation à peu près sèche pour ne pas peser de l'eau. Faire l'opération 3 fois en parcelle homogène, voir 4 à 5 fois en parcelle hétérogène. En parcelle hétérogène attention de ne pas choisir les endroits de prélèvement sinon on est inconsciemment attiré par les zones plus belles ou moins belles selon son tempérament. Lancer le cercle, ou le cadre, ou un jalon au hasard et prélever à l'endroit défini.

Repérer les endroits de prélèvement avec un jalon, car idéalement il faudra y revenir sortie hiver pour tenir compte de la défoliation. Noter les poids dans votre carnet de plaine pour pouvoir sortie hiver faire le calcul de l'azote absorbé. Vous pouvez également compter et noter le nombre de pieds pour diviser le poids de matière verte par ce chiffre et vérifier que vous avez bien atteint un poids de 45 grammes par pieds avec un beau pivot bien droit, gage d'une culture apte à tolérer des attaques d'altises faibles à moyennes, et plus tard de méligèthes.

Cas des parcelles hétérogènes

En parcelles hétérogènes il est difficile d'avoir une pesée de matière verte représentative. Vous pouvez alors commander un service de télédétection tel que Mes Sat'im@ges. Cette méthode par télédétection résout le problème de la représentativité des prélèvements dans les parcelles hétérogènes puisque qu'avec cet outil, chaque pixel équivaut à un prélèvement. Le seul facteur limitant est d'avoir des parcelles propres et sans plantes associées. Dans ce cas il faut se contenter des pesées. L'OAD vous déterminera la biomasse et ses variations dans vos parcelles après 2 prises de vue et vous apportera un conseil personnalisé à la parcelle, mais également une possibilité de moduler dans la parcelle. Même sans matériel de modulation il reste souvent possible de faire manuellement une modulation à vue en définissant par exemple 2 ou 3 zones dans la parcelle. C'est artisanal mais c'est toujours ça de pris.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 29 novembre 2022 (BSV G.C. N°43), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, I.Tinoco, S.Wieruszkeski, O.Philippe, M.Marie. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »